

La fracture électronique entre assujettis et non assujettis préoccupe les experts-comptables

197 lectures

0 commentaire

Catégorie : Actualité des métiers du chiffre

Article écrit par Editions Législatives (230 articles)

Modifié le 10/07/2023



« En tant qu'expert-comptable nous avons des clients assujettis et des clients non assujettis. On ne va pas faire le tri parmi eux. Comment va-t-on s'assurer que la facturation arrive aussi aux non assujettis à la TVA puisqu'ils ne sont pas par défaut inscrits sur les plateformes ? ». Cette question a été posée vendredi dernier par une experte-comptable lors du congrès de l'IFEC à Lyon. Et elle préoccupe les professionnels.

En effet, les professionnels se demandent comment les **factures entre un assujetti et un non assujetti à la TVA seront traitées dans le cadre de la réforme de la facture électronique**. Réponse de la DGFiP : c'est aux plateformes privées de se charger du sujet.

Chaque matin, **faites le point sur l'actualité opérationnelle, technique et juridique de votre profession** avec le 1er journal en ligne dédié aux **experts-comptables** : vie du cabinet, comptabilité, fiscalité, déontologie, droit social...

Pour tester gratuitement Solution Expert-comptable pendant 2 semaines, cliquez ici.

Retrouvez gratuitement dans Solution Expert-Comptable l'analyse détaillée du [traitement des factures entre un assujetti et un non assujetti à la TVA](#) dans le cadre de la réforme de la facture électronique, expliquée par nos rédacteurs.



actuEL Expert-comptable
Le quotidien de l'expert-comptable

Article à lire sur Compta Online : <https://www.compta-online.com/assujetti-non-assujetti-tva-ao6618>

Les articles : <https://www.compta-online.com/articles>

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité.

Les réponses des Internautes et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online.

Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers.

Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2023 Compta Online

S'informer, partager, évoluer